



Villemolaque, le mercredi 2 octobre 2019

Place de la République
66 300 VILLEMOLAQUE
Tél. 04 68 21 70 72 / Fax 04 68 37 51 29
commune-villemolaque@orange.fr
www.villemolaque.a3w.fr

Le Maire

à

Monsieur le Président du CTP
Centre de Gestion de la Fonction publique
Territoriale
Centre del Mon
BP901
66000- PERPIGNAN

Objet :


Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal de ma Commune a, dans sa séance du 26 septembre 2019 décidé à compter du 01 décembre 2019 de supprimer :

- Le poste de Rédacteur principal 2^{ème} classe (Nomination de l'agent au grade Principal 1^{ère} classe)
- Le poste de Adjoint administratif principal 2^{ème} classe (Nomination de l'agent au grade Principal 1^{ère} classe)
- Le poste de ATSEM 2^{ème} classe (Nomination de l'agent au grade Principal 1^{ère} classe)
- Le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (Nomination de l'agent au grade Principal 1^{ère} classe)
- Le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe 21.32/35 ème (Nomination de l'agent au grade Principal 1^{ère} classe)

et, vous demande de bien vouloir émettre votre avis.

Vous remerciant par avance, Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.


Le Maire
Jean-Claude PERALBA